

DÉMARCHE MUTATION

MUTATION NORMALE

1^{er} au 30 juin (basket - twirling)
1^{er} juin au 15 juillet (football - tennis de table)
1^{er} juin au 31 août (volley ball)
1^{er} juin au 30 septembre (cyclo sport)

- Demander un imprimé de Mutation à l'UFOLEP
(Maison des Sports – UFOLEP – 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES Tél : 03.21.72.67.41)
ou télécharger l'imprimé directement sur le site de l'UFOLEP
www.ufolep.org/pasdecalais/ Menu/ adhérer/ Mutations
- Envoyer l'avis de démission au club quitté en recommandé avec AR.
- Envoyer la preuve de dépôt de l'avis de démission (papier bleu du recommandé) avec la demande de mutation et votre règlement de 40 € à l'UFOLEP 62 .
- Attendre l'autorisation de l'UFOLEP (Bulletin officiel délivré par l'UFOLEP 62) qui sera transmis par mail

MUTATION EXCEPTIONNELLE

1^{er} juillet au 31 décembre (basket – twirling)
16 juillet au 31 décembre (football - tennis de table)
1^{er} septembre au 31 décembre (volley ball)
1^{er} octobre au 31 décembre (Cyclo sport)

Suivre les instructions données pour une mutation normale

+ ACCORD DU CLUB QUITTE
(Signature + Cachet)